



DESCRIPTION :

Mélange de solvants spécialement conçu pour le dégraissage à froid des pièces métalliques en industrie.

UTILISATION :

PERMET le dégraissage à froid des pièces métalliques souillées par les huiles, les graisses, les silicones, les graisses calcinées et autres produits gras.

DEGRAISSE les moteurs de voitures et de camions, utilisable en électromécanique (hors tension).

DEGRAISSE les moteurs de roulements ou paliers devant être lubrifiés par la suite

ELIMINE les salissures, traces de résines, de lubrifiant, de carbone et les fines particules d'oxydes sur les substrats traités.

CARACTERISTIQUES :

Aspect	Aérosol
Gaz propulseur	CO2
Volume brut	650 ml
Volume net	400 ml
Odeur	éthérée
Point éclair	< 21°C
Vitesse d'évaporation	7 à 8 (éther = 1)
Préparation facilement inflammable – Gaz propulseur ininflammable	

PRODUIT DISPONIBLE EGALEMENT EN VRAC

MODE D'EMPLOI :

- ✓ Pulvériser le spray sur les parties à dégraisser à l'aide du prolongateur.
- ✓ Laisser agir pendant 20 à 30 secondes, recommencer l'opération.
- ✓ La seconde pulvérisation permet l'évacuation, sous la pression du spray, d'une très grande partie du produit à éliminer.
- ✓ Finir le dégraissage à l'aide d'un pinceau et d'un chiffon si nécessaire. On peut obtenir une pulvérisation plus puissante en enlevant le tube prolongateur.

PRECAUTIONS :

Récipient sous pression. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas jeter, même vide, dans un foyer. Ne pas vaporiser sur une flamme ou sur un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelle ou d'ignition. Ne pas fumer. Conserver hors de portée des enfants.

Eviter l'utilisation sur les plastiques sensibles (faire un essai préalable).



Edition de JUILLET 2014 – La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit et les renseignements qui y figurent sont donnés à titre indicatif. L'évolution de la technique étant permanente et chaque application pouvant présenter des particularités, il appartient à l'utilisateur de vérifier que les produits et les conditions d'application sont compatibles avec l'usage envisagé et que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente